

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00198

### AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 22 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 80

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 98

#### Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 07 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170504-D20170019810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170707

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD,  
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Marc PETIT,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Bernard LAGET,  
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE, M. Marc ROSIER,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

### AFFECTATION DES RESULTATS 2016

L'affectation des résultats clôt la procédure de fin d'exercice. Elle a pour objectifs de récapituler les résultats par section, de positionner les affectations du résultat de fonctionnement, de mettre en place les inscriptions budgétaires de reprise de ces résultats sur l'exercice N+1 et de clore l'exercice par la validation des résultats définitifs.

#### **A - LE BUDGET PRINCIPAL**

Le résultat de fonctionnement apparaissant au Compte Administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice. Il est donc égal au cumul du résultat de l'exercice et de celui reporté de l'année précédente en fonctionnement.

L'assemblée affecte ce résultat soit en investissement, soit en fonctionnement, mais elle doit respecter la priorité suivante :

- apurer l'éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, restes à réaliser compris,
- pour le solde, l'assemblée a le choix d'affecter soit en fonctionnement sous la forme « d'excédents de fonctionnement reportés », soit en investissement sous la forme de dotation complémentaire en « excédents de fonctionnement capitalisés ».

#### **Le Résultat de clôture 2016 (hors restes à réaliser) :**

##### **Résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	40 528 690,51 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>14 614 987,12 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	55 143 677,63 €

##### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Déficit d'exécution section d'investissement 2016.....	-27 380 173,84 €
Excédent antérieur d'investissement reporté.....	<u>7 947 192,74 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (déficit)...	-19 432 981,10 €

Le principe de l'instruction M14 consiste à répartir prioritairement l'excédent de fonctionnement de clôture 2016, soit 55 143 677,63 €, au déficit d'investissement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,

- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....	-19 432 981,10 €
Solde des restes à réaliser 2016 . . . . .	-10 439 401,89 €
Déficit de la section d'investissement à couvrir.....	- 29 872 382,99 €

**Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 29 872 382,99 €**

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

**Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 25 271 294,64 €**

**B- BUDGET TRANSPORTS URBAINS**

**Le résultat de clôture 2016 (hors restes à réaliser) :**

***Résultat de clôture de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	6 752 758,39 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	1 282 704,16 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	8 035 462,55 €

***Résultat de clôture de la section d'investissement :***

Déficit d'exécution section d'investissement 2016.....	-9 831 010,63 €
Excédent d'investissement reporté.....	2 547 718,68 €
Résultat de clôture de la section d'investissement (déficit).....	-7 283 291,95 €

Le principe de l'instruction M43 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001)....	-7 283 291,95 €
Solde des restes à réaliser 2016 . . . . .	5 651 381,11 €
Déficit de la section d'investissement à couvrir . . . . .	-1 631 910,84 €

**Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 1 631 910,84 €**

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

**Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 6 403 551,71 €**

## C - BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

Conformément à la comptabilité de stocks qui préside au budget des zones industrielles, ce budget annexe n'a pas vocation à dégager de résultat de fonctionnement. Il convient donc de constater simplement le résultat de la section d'investissement.

### Le résultat de clôture 2016 (hors restes à réaliser) :

#### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Déficit d'exécution de la section d'investissement 2016.....	-90,91 €
Excédent antérieur d'investissement reporté .....	<u>3 144,61 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	3 053,70 €
<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....</b>	<b>3 053,70 €</b>

## D- BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Le résultat de clôture 2016 (hors restes à réaliser):

#### **Résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	2 767 795,05 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>1 633 287,90 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	4 401 082,95 €

#### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Déficit d'exécution section d'investissement 2016.....	-421 764,53 €
Déficit d'investissement reporté.....	<u>-355 867,49 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (déficit).....	-777 632,02 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

### Le besoin de financement de la section d'investissement :

<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....</b>	<b>-777 632,02 €</b>
Solde des restes à réaliser 2016.....	<u>-1 001 505,47 €</u>
Déficit de la section d'investissement à couvrir.....	-1 779 137,49 €
<b>Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068).....</b>	<b>1 779 137,49 €</b>

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 2 621 945,46 €

**E- BUDGET ASSAINISSEMENT SPANC**

**Le Résultat de l'exercice 2016 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	815,91 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>80,10 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	896,01 €

***Résultat de la section d'investissement :***

Excédent d'exécution section d'investissement 2016.....	5 377,36 €
Excédent d'investissement reporté.....	<u>32 835,93 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	38 213,29 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

- Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....	38 213,29 €
- Solde des restes à réaliser 2016.....	/

**La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.**

**F- BUDGET EAU**

**Le Résultat de l'exercice 2016 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	5 978 135,00 €
Reprise des résultats de fonctionnement des 6 syndicats dissous...	<u>824 918,39 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	6 803 053,39 €

***Résultat de la section d'investissement :***

Excédent d'exécution section d'investissement 2016.....	3 227 297,27 €
Reprise des résultats d'investissement des 6 syndicats dissous.....	<u>328 326,48 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	3 555 623,75 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

- Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....	3 555 623,75 €
- Solde des restes à réaliser 2016.....	<u>-546 934,53 €</u>
- Résultat de la section d'investissement (excédent) .....	3 008 689,22 €

**Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 2 354 546.25 €**

(En raison de la tenue d'une comptabilité analytique par commune, l'affectation du résultat qui en résulte est supérieure au besoin de financement de la section d'investissement).

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

**Résultat de fonctionnement (recette 002) ..... 4 448 507.14 €**

**G- BUDGET RESEAUX DE CHALEUR**

**Le Résultat de l'exercice 2016 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	1 763 350,82 €
Résultat de fonctionnement reporté.....	<u>- €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	1 763 350,82 €

***Résultat de la section d'investissement :***

Déficit d'exécution section d'investissement 2016.....	-256 830,43 €
Résultat d'investissement reporté.....	<u>- €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement .....	-256 830,43 €

Le principe de l'instruction M41 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

- Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....	-256 830,43 €
- Solde des restes à réaliser 2016.....	<u>-610 188,32 €</u>
- Déficit de la section d'investissement à couvrir .....	- 867 018,75€

**Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 1 364 453,00 €**  
(En raison de la tenue d'une comptabilité analytique par commune, l'affectation du résultat qui en résulte est supérieure au besoin de financement de la section d'investissement).

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

Résultat de fonctionnement (recette 002).....	<b>398 897,82 €</b>
---	---------------------

**H- BUDGET PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT**

**Le Résultat de l'exercice 2016 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2016.....	636 840,32 €
Résultat de fonctionnement reporté.....	<u>- €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	636 840,32 €

***Résultat de la section d'investissement :***

Déficit d'exécution section d'investissement 2016.....	- 95 499,35 €
Résultat d'investissement reporté.....	<u>- €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement .....	- 95 499,35 €

Le principe de l'instruction M4 consiste à répartir le résultat de clôture 2016 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

- Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....	-95 499,35 €
- Solde des restes à réaliser 2016.....	<u>-101 906,29 €</u>
- Déficit de la section d'investissement à couvrir.....	-197 405,64 €

**Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 233 418,99 €**  
(En raison de la tenue d'une comptabilité analytique par commune, l'affectation du résultat qui en résulte est supérieure au besoin de financement de la section d'investissement).

**Il resterait donc à la section de fonctionnement :**

Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 403 421.33 €

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du Budget Principal et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de ..... 25 271 294,54 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... -19 432 981,10 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 29 872 382,99 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget Transports Urbains et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de ..... 6 403 551,71 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 7 283 291,95 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 1 631 910,84 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget Zones Industrielles et :**

- reporte à la section d'investissement la somme de..... 3 053,70 € (article 001)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget assainissement collectif :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 2 621 945,46 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 777 632,02 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de..... 1 779 137,49 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget SPANC et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 896,01 € (article 002)
- reporte à la section d'investissement la somme de..... 38 213,29 € (article 001)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget Eau :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 4 448 507,14 € (article 002)
- reporte à la section d'investissement la somme de ..... 3 555 623,75 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de..... 2 354 546,25 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget Réseaux de Chaleur :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de ..... 398 897,82 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 256 830,43 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de..... 1 364 453,00 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2016 du budget Parcs et Aires de stationnement :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 403 421,33 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 95 499,35 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 233 418,99 € (article 1068)

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 1 abstention.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU